



Ministère de l'Éducation et du Mérite

Institut Compréhensi Marco D'Oggiono



Via Vittorio Veneto, 2-23848 OGGIONO (LC) - Tél. 0341-576074-576296-579291

C.F. 92058750131 - Cod.Mecc. C.M. LCIC82100A - Code unique UFSUJD

Site web www.icsoggiono.edu.it E-mail lcic82100a@istruzione.it PEC lcic82100a@pec.istruzione.it

Si prega di compilare il documento in lingua italiana

À l'attention du Chef d'établissement
de l'IC "M. D'Oggiono" d'Oggiono

OBJET: délégation pour la sortie des élèves de l'école valable pour toute l'année scolaire

Le soussigné (père)
et la soussignée (mère),
parents de l'élève, né(e) à le, fréquentant l'école
Maternelle/Primaire/Secondaire de premier degré de, classe, section, conscients de leurs obligations de
surveillance des mineurs et ne pouvant assurer personnellement la sortie de leur enfant,

DÉLÈGUE

M./Mme, carte d'identité n°

M./Mme, carte d'identité n°

M./Mme, carte d'identité n°

M./Mme, carte d'identité n°

à prendre en charge leur fils/fille à la sortie de l'école.

Conformément au D.P.R. 445/2000 et modifications ultérieures,

DÉCLARENT :

- être conscients qu'aucune personne de moins de 18 ans ne peut être déléguée à récupérer les enfants à l'école;
- connaître les horaires scolaires et s'engager à leur respect, en informant les personnes déléguées;
- être conscients que l'enseignant est habilité à demander un document d'identité si la personne déléguée n'est pas celle qui se présente habituellement pour la sortie des élèves;
- de libérer l'Institut Compréhensif d'Oggiono de toute responsabilité pour tout événement survenant après la sortie des élèves.

La présente délégation doit être accompagnée des copies des pièces d'identité du/des délégant(s) et du/des délégué(s). Elle est valable pour toute l'année scolaire et jusqu'à révocation ou rectification par les soussignés. En cas de garde judiciaire, la documentation correspondante doit être jointe.

Oggiono, le

Signatures d'acceptation du/des délégué(s)	Signatures des parents
.....	
.....	
.....	
.....	

DANS LE CAS OÙ LA DEMANDE EST FORMULÉE ET SIGNÉE PAR UN SEUL PARENT, IL EST NÉCESSAIRE DE SIGNER ÉGALEMENT LA DÉCLARATION SUIVANTE:

Conformément au D.P.R. 445/2000 et s.m.i., conscient des sanctions pénales prévues par l'art. 76 du D.P.R., je déclare sous ma responsabilité personnelle exprimer également la volonté de l'autre parent qui exerce l'autorité parentale, lequel connaît et partage les choix exprimés par la présente délégation.

Oggiono, le

Signature du parent